

*Seul le discours prononcé fait foi*

Altesses Royales,

Ce jour marque un tournant dans l'histoire de notre pays. À la demande du Grand-Duc et avec l'accord du gouvernement, notre pays se voit aujourd'hui doté d'un Lieutenant-Représentant du Grand-Duc.

C'est aussi un moment rare dans l'histoire de notre nation. Rare, car jusqu'à présent, le pays n'a connu que très peu de Lieutenants-Représentants. Rare également, car cette fonction et ce titre n'ont pas d'équivalent dans d'autres pays de l'Union européenne.

En vertu de notre Constitution, le Grand-Duc, Chef d'État, est à la tête de notre pays.

Notre monarchie constitutionnelle repose sur l'idée d'associer la monarchie au parlementarisme démocratique. Elle allie stabilité et continuité à la tête de l'État à l'expression régulière de la volonté des électeurs.

Les prérogatives du Chef d'État sont clairement énoncées dans la Constitution, et la responsabilité politique des décisions du Grand-Duc incombe au Gouvernement. À ce titre, je viens de signer, au nom du Gouvernement, l'arrêté qui nomme le Prince Guillaume en tant que Lieutenant-Représentant du Grand-Duc.

Notre Constitution stipule que le Grand-Duc peut se faire représenter par une autre personne qui doit être un descendant direct du Grand-Duc Adolphe.

Et c'est ce qui se fait aujourd'hui.

Cette particularité constitutionnelle luxembourgeoise remonte au XIXe siècle, à l'époque où le roi des Pays-Bas était également Grand-Duc de Luxembourg. Le roi Guillaume III nomma alors son frère, le prince Henri, comme son représentant au Luxembourg. Cet arrangement était avant tout pratique, permettant à l'un de siéger aux Pays-Bas, tandis que l'autre pouvait être présent ici, au Luxembourg.

Aujourd'hui, comme ce fut le cas pour votre grand-père, le Grand-Duc Jean, et votre père, le Grand-Duc Henri, cette nomination s'inscrit dans une tradition institutionnelle visant à vous préparer au rôle de Chef d'État. La fonction de Lieutenant-Représentant, spécifique au Grand-Duché, n'existe pas dans les autres pays et monarchies de l'Union européenne. L'idée qui la sous-tend est que le Chef d'État peut déléguer certaines de ses responsabilités. Il s'agit donc d'une forme de procuration du Grand-Duc.

Monseigneur,

Par l'arrêté grand-ducal que le Grand-Duc et moi-même venons de signer, vous devenez le sixième Lieutenant-Représentant dans l'histoire du Grand-Duché.

Par cet arrêté, vous êtes autorisé à exercer l'ensemble des attributions que la Constitution réserve au Grand-Duc. Il n'y aura donc aucun document public ou confidentiel qui limiterait ou énumérerait vos attributions ou les tâches comprises dans cette délégation.

En même temps, tout pays ne connaît qu'un seul Chef d'État et le Grand-Duc restera seul le Chef d'État du Luxembourg. Le Grand-Duc continuera donc à exercer et à pouvoir exercer l'ensemble de ses

prérogatives constitutionnelles. En tant que Chef d'État, il continuera à représenter l'État. Le Grand-Duc est et restera le symbole de notre unité et de notre indépendance nationale.

Monseigneur, cher Prince Guillaume,

La fonction de Lieutenant-Représentant a pour vocation de vous préparer à votre futur rôle de Chef d'État, et vous permettra désormais de signer des lois et des arrêtés, entre autres responsabilités. En tant que personne, prince et héritier du Grand-Duc, vous êtes déjà bien préparé à assumer cette mission et les obligations qui l'accompagnent. Je suis convaincu que votre épouse, la Princesse Stéphanie, sera une partenaire formidable dans cet engagement.

Au fil des années, j'ai eu le privilège de faire votre connaissance. Nous avons souvent eu l'occasion d'échanger et d'entreprendre ensemble plusieurs voyages officiels. Monseigneur, je peux vous assurer, ainsi qu'à l'ensemble du pays, que vous possédez toutes les qualités requises pour assumer ce rôle. Vous témoignez d'un profond intérêt et d'un amour sincère pour tous nos concitoyens, quelles que soient leurs origines ou leurs occupations; d'un engagement à représenter dignement et efficacement notre pays à l'étranger, à ouvrir parfois des portes.

Vous montrez un intérêt à la fois pour les questions sociales et environnementales, comme en témoignent vos engagements auprès des scouts ou des personnes en situation de handicap, ou encore l'attention particulière que vous portez à notre économie et aux gens qui travaillent dans nos entreprises.

Permettez-moi par ailleurs d'adresser mes hommages au Grand-Duc et à la Grande-Duchesse: votre fils, le Prince Guillaume, incarne à la perfection toutes vos qualités positives et votre dévouement au service de notre patrie.

Toutes mes félicitations et mes vœux de succès, Monseigneur, pour vos nouvelles responsabilités. Le Gouvernement et tout le pays vous soutiendront pleinement dans cette mission.